

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 24 JUN 2009**

Le 24 juin 2009 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/06/2009

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER Monsieur Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE adjoints, Mesdames, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Pierre GAGNERE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUÉZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Gérard CORDIER à M. Robert BOSSY

Excusé :

Absent : Mme Elodie SEGEALET

M. Alain DAUTHEVILLE a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2009 et signature du registre des délibérations.**

- **Approbation de la modification du PLU** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la modification du PLU .
- **Approbation de la révision simplifiée du PLU** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la révision simplifiée du PLU.
- **Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Monsieur le maire à signer une convention avec Pôle emploi pour l'emploi d'une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour aide à l'école maternelle et à la cantine.
- **Création d'un emploi permanent autorisant le recrutement de non titulaire** : délibération est prise à l'unanimité pour créer un emploi d'agent des écoles fonction ATSEM à temps complet 35 heures par semaine pour aide dans les classes maternelles.
- **Fixation du montant de la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune au même montant que le coût de fonctionnement du contrat d'association avec l'école privée de Saint-Cyr soit 267 € coût d'un élève en primaire et 1 151 € coût d'un élève en maternelle pour l'année scolaire 2009/2010. Ce montant sera révisable chaque année.
- **Cantine garderie municipale - fixation des tarifs** : délibération est prise à 13 voix pour et une abstention pour fixer les tarifs de la cantine garderie municipale :
  - Prix du repas 3.95 €
  - Forfait cantine-garderie pour les élèves de l'école publique : 4.65 € et 4.25 € pour chaque enfant supplémentaire d'une même famille (3.95 € de repas et 0.70 € ou 0.30 € de garderie).
  - Tarif pour les bénéficiaires de soutien scolaire : 3.95 €
  - Forfait garderie du matin + midi : 1.10 €
  - Garderie de l'école publique : 1.10 € la demi-heure et 1.80 € l'heure.
- **Décision Modificative au budget assainissement pour augmentation de crédits d'amortissement de subvention** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la décision modificative au budget assainissement 2009 pour augmenter les crédits d'amortissement de subvention de 3.51 €.
- **Convention d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration SATESE** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la convention entre la commune et le Conseil Général pour une assistance technique à l'exploitation de la station d'épuration. Cette mission est assurée par une cellule spécialisée intitulée SATESE 26/07 (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration Drôme Ardèche).

- **Convention de gestion d'une structure multi accueil de la petite enfance** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de convention entre les communes de Davézieux, St Cyr et Vernosc et l'Association Familles rurales de Davézieux pour la gestion d'une structure multi accueil de la petite enfance.
- **Urbanisme** :
  - **Permis de construire Modificatif**
  - FOURNERON Daniel –Eterpas –extension garage : avis favorable
  - **Permis de construire**
  - MARMEY Joël – Pra Mourio – Abri + garage : avis favorable
  - **Déclaration Préalable**
  - CARON Isabelle – 63 Rue de la Paix : création toiture : avis favorable

## QUESTIONS DIVERSES

- **Désignation Jury d'assises** : Monsieur le Maire procède à la désignation des jurys d'assises pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés année 2010 à partir de la liste électorale 2009.

Sont tirés au sort :

Monsieur ABRIAL Jean-Luc Auguste René  
 Né le 01/10/1963 à ANNONAY (07)  
 Domicilié : 49 Rue de Provence 07430 SAINT CYR

Monsieur BLACHE Stéphane Bernard Michel  
 Né le 12/01/1981 à ANNONAY (07)  
 Domicilié : Eterpas le Bas 07430 SAINT CYR

Monsieur ESCOFFIER Lenaïc  
 Né le 06/04/1982 à ANNONAY (07)  
 Domicilié : 12 Rue des Mûriers 07430 SAINT CYR

Monsieur LECOMPTE Alain Yves Pierre  
 Né le 09/04/1971 à BOULOGNE BILLANCOURT (92)  
 Domicilié : 9 Rue du Sabotier 07430 SAINT CYR

Madame MARGAND Corinne Sylvie  
 Née le 22/07/1966 à TAIN L'HERMITAGE (26)  
 Domiciliée : 64 Rue de la Chaux Lotissement Les Cerisiers 07430 SAINT CYR

Madame GRANGE épouse VIALLET Caroline Josette Michelle  
 Née le 05/04/1984 à ANNONAY (07)  
 Domiciliée : Eterpas le Haut 07430 SAINT CYR

- **Equipement cantine** : Madame Martine Ollivier fait part au conseil municipal que le meuble plonge à la salle sous la mairie est inadapté au service de cantine. Elle présente un devis de Koroll d'un montant de 3 031.38 € pour l'installation d'un nouveau meuble. A l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable à cet investissement.
- **Epandage boues** : Monsieur Alain Dautheville remercie les agriculteurs qui ont remis la convention pour l'épandage des boues de la station d'épuration. Il informe que la demande de subvention concernant l'étude du plan d'épandage des boues d'épuration a été accordée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse pour un montant de 1 737€ soit 50% de l'étude.
- **Nuisances sonores Rue de Provence** : Monsieur le Maire fait part du courrier d'un riverain de la Rue de Provence sollicitant un rendez-vous pour constater les nuisances sonores de la déviation et envisager une solution. Plusieurs courriers ont déjà été adressés au Conseil Général. Une étude acoustique est prévue à l'automne.
- **Plan Local d'Urbanisme** : Monsieur le Maire présente un courrier sollicitant le changement de zonage d'une parcelle de la commune. Le Plan Local d'Urbanisme étant en révision simplifiée, le changement ne peut être étudié. Le pétitionnaire devra renouveler sa demande lors d'une prochaine révision du PLU.

- **Amicale Boules** : Monsieur le Maire indique que la réfection des jeux de boules a été faite. L'amicale participera aux frais engagés à hauteur de 500 €.
- **Association préserver St Cyr** : Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'Association préserver St Cyr, adressé à la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay.
- **Tryvoli** : Monsieur le Maire présente un courrier de l'auberge Le Tryvoli concernant l'autorisation d'utiliser la place entre la mairie et l'école pour l'organisation d'une fête les 10,11 et 12 juillet. Un avis favorable est donné à cette demande pour les 11 et 12 juillet.
- **Service prévention spécialisé** : Monsieur le Maire et Mme Martine Ollivier informent le Conseil Municipal que deux éducateurs du Service de prévention spécialisé leur ont présenté un projet visant à prévenir les risques de marginalisation et d'exclusion des jeunes. Ce projet porte sur de petits chantiers qui pourraient être effectués sur la commune par 5 jeunes encadrés par des éducateurs. Le coût étant pris en charge par le Conseil Général. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.
- **PVR La Chaux** : Monsieur Alain Dautheville présente trois devis concernant les travaux pour la PVR La Chaux, devis EVTP 21 680.97 €HT, devis Sogéa 21 883.20 €HT, devis Mounard TP 19 619.00€HT. Le devis de l'entreprise Mounard TP est retenu pour un montant de 19 619 €
- **Travaux** : Monsieur Alain Dautheville informe que les travaux d'assainissement Rue du Razat débuteront lundi 29 juin 2009. Il indique également que les travaux de réfection de la route de Solore sont terminés.
- **Journée Propre Syndicat des 3 Rivières** : Monsieur Robert Bossy informe que la journée propre organisée par le Syndicat de 3 Rivières aura lieu samedi 4 juillet de 8h30 à 12h sur les communes de St Etienne de Valoux et Andance. Le rendez vous est fixé à St Etienne de Valoux, place du Village. Il indique que le Syndicat des 3 rivières propose de mettre à disposition gratuitement une exposition itinérante sur l'eau composée de six panneaux.
- Pierre Gagnaire fait une observation sur les documents fournis par la communauté de communes avant les réunions plénières. Il suggère qu'une synthèse soit donnée aux élus.
- **Chauffage école publique** : Monsieur Alain Dautheville fait part de la synthèse concernant les problèmes de dysfonctionnement du chauffage à l'école publique. Diverses solutions sont étudiées par les Etablissement Lapize.
- **Assemblée Générale Amicale Laïque** : samedi 27 juin à 10h00 à l'école publique.
- **Foot Félines St Cyr Peaugres** : le club a inauguré l'agrandissement de locaux à Félines lors de l'assemblée générale. On souligne également l'arrêt des équipes féminines.
- **Camping car** : la communauté de communes du bassin d'Annonay va mettre en place des aires de stationnement de camping car.
- **ACCA** : une convention entre l'ACCA (Chasse) a été signée avec la commune pour l'entretien de certaines zones.